

Règlement intérieur de la salle de sport

Mise à jour janvier 2021

ART. 1 : Accès à la salle de sport

La salle de sport est accessible aux adhérents de l'ATSCAF de 8h à 17h.

Après lavage des mains au gel hydroalcoolique, l'accès se fait par l'accueil du bâtiment A puis par la porte donnant sur les archives de l'atelier de reprographie. *Il est interdit d'entrer dans l'atelier de reprographie sous peine d'exclusion définitive de la salle de sport.*

ART. 2 : Conditions d'accès à la salle de sport

L'utilisation de la salle est soumise à une caution annuelle de 30€ (chèque à l'ordre de l'ATSCAF ENFiP-Toulouse non encaissé) et à réservation préalable de créneaux horaires.

Dès réception de la caution, vous aurez accès au site de réservation : <https://enfip31.formation.dgfip/atscaf>.

Pour se connecter : identifiant et mot de passe de la messagerie.

Les créneaux horaires sont de 30 minutes renouvelables 1 fois et donc limités à 1h de suite. Un seul appareil peut être réservé sur un créneau d'1/2h.

La salle de sport devra être utilisée par une seule personne à la fois avec obligation d'aérer la pièce.

ART. 3 : Règles d'utilisation de la salle de sport

Toutes les personnes accédant à la salle de sport s'engagent à respecter le présent règlement ainsi que les autres utilisateurs, le matériel et les locaux, sous peine d'exclusion définitive et perte de la caution.

Tout utilisateur de la salle s'engage donc à :

- Ne pas fumer dans la salle,
- Amener sa propre serviette pour utiliser les appareils.
- Ne pas utiliser les appareils avec des chaussures d'extérieur (chaussures propres obligatoires),
- Suivre les modes d'emploi affichés,
- Utiliser un casque pour écouter de la musique,
- Aérer et ranger la salle, nettoyer (produit à disposition) et éteindre le matériel,
- Fermer les fenêtres et éteindre les lumières avant de quitter la salle,
- Respecter le matériel mis à disposition.

Si vous rencontrez un problème d'utilisation du matériel ou que la salle n'est pas en ordre, merci de contacter l'un des membres de l'ATSCAF (07.70.02.08.74 ou 06.49.85.76.07).